

LA TRIBUNE LIBRE

#44

EDITO

Retour d'un Conseil des Sages !

Les seniors, cette catégorie de citoyennes et citoyens qui, après une vie souvent bien remplie, aspirent à plus de sérénité, à moins de stress désirent aussi « rester dans le coup » et s'engagent plus activement dans la cité. J'en ai rencontré quelques uns le 30 septembre dernier à Pornic, invités par l'Assemblée Régionale des Conseils des Sages. Ces conseils mis en place par diverses municipalités sont sensés faire des propositions, donner des conseils aux élus locaux. Comme dans toute assemblée consultative, la principale question retenue est : à quoi on sert ? Les réponses sont multiples : à poser des questions, à faire des suggestions, des propositions tout en assumant le fait que les décisions sont du ressort exclusif des conseils municipaux ce qui ne va pas toujours de soi.

A Pornic, cette question de l'utilité a été le fil conducteur de toutes les interventions. On pourrait par exemple suggérer au Conseil des Sages de réfléchir sur les liens intergénérationnels dans le monde du travail.

Le taux d'activité des 55-65 ans serait de 39%, il est de 46% en moyenne dans l'Union Européenne et de 70% en Suède. A Pornic, on m'a appris qu'en un an le chômage des seniors avait augmenté de près de 13%. Avec ce risque de voir une catégorie se dire que « si la société professionnelle ne veut plus de nous, on ne veut plus de la société ». Mouvement d'humeur suffisamment perceptible pour devoir en tenir compte. N'entrons pas dans l'ère des conflits intergénérationnels à une époque où la transmission apparaît comme un pivot des sociétés. Le besoin de savoir-faire, d'expérience, de neutralité et de gens plus disponibles est nécessaire notamment pour réfléchir à une société qui accorde plus de place à sa jeunesse, d'abord dans le monde du travail où – comme les seniors – les plus jeunes sont trop souvent exclus. Les Conseils de Sages avec d'autres, devaient mieux jouer ce rôle d'informateur sociétal. Il est peut être temps d'y penser. A l'Institut Kervégan, nous souhaitons prendre part à cette

réflexion en proposant dès 2012 un atelier de réflexion comportant une double entrée : l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et les relations intergénérationnelles dans le monde du travail.

Jacques FLOCH

Président de L'Institut Kervégan

Quelques chiffres

- Selon le dernier recensement on compte 14 millions de personnes âgées de 60 ans et plus en France, soit 22% de la population. Elles devraient représenter 19,7 millions de la population soit 29% en 2030.
- 52% des chômeurs longue durée ont plus de 50 ans.
- 23 % des 15-24 ans sont au chômage pour 4 % des 50 ans et plus.

Sources : INSEE

>>> TL n°44 - novembre/décembre 2011.

La Tribune Libre est une publication de l'Institut Kervégan.

Directrice de la rédaction :

Stéphanie Rabaud

stephanie.rabaud@institut-kervegan.com

Réalisation :

Aurore Vuillemin

aurore.vuillemin@institut-kervegan.com

Institut Kervégan

42 Bis Rue Fouré - 44 000 Nantes

Tél. 09 64 47 45 45 - Fax 09 71 70 31 66

info@institut-kervegan.com - www.institut-kervegan.com

DIS PAPI C'ÉTAIT QUOI L'EURO ?

Il était une fois la dette ...

Dis Papi c'était quoi l'Euro ? Alexandre le petit fils de Raoul prénommé ainsi en souvenir de Zinoviev, sortit une pièce doucement oxydée d'une boîte à chaussures un peu avachie qui, il y a longtemps, avait contenu les bijoux de famille. Raoul se gratta le nez pour se donner l'air inspiré et lâcha dans un souffle : « Une utopie mon petit bonhomme, une vraie utopie ».

Le gamin écarquilla les yeux ne comprenant pas le mot. Raoul précisa : « une utopie c'est une sorte d'illusion mais qui ne se réalise pas, qui rate complètement alors qu'on y croit dur comme fer et pour qui on a sacrifié jusqu'à sa chemise ». Il se leva, malgré l'arthrose, du fauteuil aux ressorts épuisés et sortit de la mesure.

Ah oui ! On en avait fait du foin autour de cette blague. Et puis il y avait eu la « crise » dont Raoul avait dressé un rapport pronostique fidèle dans la tribune de l'Institut Kervégan. Même pas la notre de crise d'ailleurs, mais elle avait eu le mérite de démasquer la faillite en gestation. Il faut dire qu'on avait fait fort. Les banquiers et économistes européens avaient été les premiers au monde à faire croire qu'il était possible de faire toute une monnaie à destination de 450 millions de personnes sans le pays qui allait avec. Ils en étaient très fiers mais le boniment était tombé dans des oreilles avides de croyances farfelues, par exemple que le vieux continent était le centre du monde et qu'il l'était tellement qu'on pouvait s'affranchir de toute règle, de tout protectionnisme en même temps que de tout avenir, de toute innovation et même de l'enseignement primaire, élémentaire et supérieur. Les autres étaient tellement bêtes, ressemblaient tellement peu aux êtres supérieurs que nous étions, croyaient tellement mal aux incantations divines. Quand ils nous ont envahis avec leurs tee-shirts à 4 sous on leur a cloué le bec en leur filant les airbus. Nous on se contenterait désormais d'écrire les modes d'emploi et de regonfler les pneus aux normes. Nous nous réservions ainsi le côté noble des choses, la loi et la règle. Fini le cambouis. D'ailleurs gonfler ça nous connaissait : on gonflait l'Afrique, l'Amérique, la Russie et l'Asie et même le Lichtenstein. Après avoir pondu

la bible, le catéchisme et les normes sur le fromage au lait cru, on n'arrêtait pas de vouloir être lisibles. Grupier ! Grupier tout le monde, on va nous voir de loin et comme on est le centre du monde le reste va diminuer mécaniquement jusqu'à devenir invisible.

Bon, ça n'a pas bien marché parce qu'on n'était pas le centre du monde et que celui-ci n'était pas plat avec le néant autour, comme nous l'espérions en cachette, mais sphérique et que le soleil éclairait avant tout l'orient.

C'était bien connu d'ailleurs, il aurait suffit de regarder : L'Egypte avait inventé les pyramides quand nous industrialisions les menhirs, la Chine était un empire quand l'Europe était ravagée par la peste et le choléra – et le soleil levant est à l'est, même en Bretagne. D'ailleurs le mot orienter vient de là. Et puis nous n'avons jamais été lisibles non seulement parce que nous étions trop petits – après tout les diamants le sont aussi – mais surtout parce que personne ne voulait acheter le bouquin. La Chine a inventé l'idéogramme et l'Egypte le hiéroglyphe c'est-à-dire des concepts et nous le baratin. Puisque nous voulions la mondialisation nous allions l'avoir : après avoir voulu faire l'Europe à coups de canons puis à coups d'euros et de normes, nous avons réussi en deux ans à brader le berceau de la civilisation mais pas au sens territorial, au sens financier, ce qui paraît moins mais est bien plus. Et il va en aller de même de toute l'Afrique, berceau de l'humanité cette fois : j'entends hier encore un hiérarque qui déclarait en gloussant sur les ondes qu'il n'y avait aucun risque car 10000 chinois faisaient bien peu sur un si grand continent. A combien se monte la communauté chinoise en Grèce ? Il aurait dû relire ou sans doute lire l'histoire de la Chine. Elle n'a jamais été impérialiste en dehors de ses frontières, car elle sait trop ce que trop grand veut dire, mais a inventé le commerce.

En plus nous inspirions la méfiance : en 70 ans nous avons provoqué la mort violente de 82 millions de personnes, sans compter les morts révolutionnaires et coloniaux. Avec des références pareilles nous étions

de puissants vendeurs d'armement mais les canons ça ne se mange pas et la peur n'a jamais généré de confiance. D'ailleurs en y regardant bien l'Europe au sens géographique du terme n'a que rarement été une terre de prospérité et de leadership philosophique, dans l'antiquité, avant et après la révolution industrielle et encore pas pour tous et en dehors des périodes de conflits.

Et puis quand les autres européens avaient Spinoza et Hobbes, en France nous avons Descartes. Il a inventé la logique et fait exactement l'inverse avec, son côté féminin sans doute, au point de mettre de la spiritualité dans tout. Nous avons fait la même chose avec les universités. Universelles, libres, libérées de tout pouvoir au moyen-âge elles ont sélectionné ensuite les intelligences avec des moyens idiots, puis acceptant les projets de recherche à condition qu'ils décrivent les résultats avant de faire la moindre expérience. Enfin des hiérarchies se sont auto-instituées, sous le regard attendri de tous et sur un modèle chimérique de Clochemerle et du temps des copains, dirigé par des Aldos syrtiques échoués dans des bunkers de fin de règne.

En plus de la lisibilité simplificatrice nous avons la gestion réductrice. La bio diversité disparaît ? Ce n'est ennuyeux que pour les pingouins et les grenouilles. Pas grave pour les enseignements, les idées, la recherche, et autres guignoleries : nous on a la gestion. Et sans elle qui sait si nous aurions seulement la mesure en ruine qui nous reste après l'augmentation des prix, de tout, qui a ravagé l'Europe, une seconde fois après l'euro, lors du rétablissement de l'ancien franc ?

Bon je vais ramasser un peu de bois en plastique dans la forêt pour raviver la flamme...

par Raoul WOLFAUX

Article inédit écrit en novembre 2010



LE MÉCÈNAT

Un financement de projet insuffisamment connu

Les associations encore financées par des fonds publics rencontrent dans tous les secteurs (culturel, sportif, humanitaire environnemental...) de sérieuses difficultés pour développer leurs ressources. Afin de financer leur investissements, et souvent leur fonctionnement, elles doivent trouver de nouvelles sources de financement.

Le mécénat d'entreprise est une piste déjà explorée, mais principalement auprès de grandes entreprises ou de groupes déjà investis dans le financement d'actions culturelles ou humanitaires.

Les PME, principal tissu socio-économique de notre pays, semblent encore peu concernées par ce dispositif.

Une étude de 2008 fait apparaître que 23 % des PME de 20 à 200 salariés ont déclaré faire du mécénat. Ce chiffre paraît encore élevé, et on peut s'interroger si ces 23 % ne couvrent pas également des actions de partenariat (sponsoring), dans lesquelles l'intérêt commercial prédomine, et qui impliquent un recours sur investissement quantifiable.

Pourquoi développer un projet de mécénat pour une PME ?

Les PME sont souvent freinées dans leur approche du mécénat par la santé financière de leur entreprise, quelque fois la crainte du jugement de leurs collaborateurs, leur méconnaissance du secteur associatif, avec l'idée bien ancrée que les secteurs marchands et non marchands véhiculent des valeurs antinomiques.

La décision d'ouvrir un partenariat dans les PME étant principalement l'affaire du Chef d'entreprise, il sera très attaché à un projet qui lui tient à cœur, amené en général par ses propres relations, et qu'il devra faire partager à ses collaborateurs.

Une PME peut avoir plusieurs raisons pour développer ce projet :

- Donner une meilleure image externe, mais aussi interne de l'entreprise. Le Chef d'entreprise doit avoir la volonté de faire connaître son entreprise localement, d'en donner une meilleure image à son environnement habituel :

clients, fournisseurs, institutionnels. Il voudra sortir de son cadre de communication habituel, et donner une nouvelle identité à son entreprise.

- Favoriser de nouvelles relations avec tous les acteurs de son environnement par des rencontres hors du cadre professionnel habituel. L'entreprise apparaît ainsi s'intégrer dans une démarche d'intérêt général, et bénéficie de contreparties en communication et relations publiques.
- Outre ces retombées positives en terme d'image externe, le mécénat, si la communication interne est bien faite, peut renforcer la cohésion des équipes internes. Les salariés, incités à s'inscrire dans un projet commun, vont retrouver dans leur entreprise un nouveau terrain d'échanges enrichissant. La communication externe faite autour du projet contribuera à fédérer les équipes en renvoyant en interne des images positives de l'entreprise, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance.
- Bénéficier d'avantages fiscaux. La législation française est particulièrement incitative, la loi du 1er août 2003 a créé un dispositif incitatif, avec en particulier une réduction de l'impôt sur les Sociétés de 60 % du montant des dons aux œuvres et organismes d'intérêt général, dans la limite d'un plafond de 0,5 % du C.A. Il est intéressant de noter à ce sujet que les avantages fiscaux sont rarement la raison décisive de la mise en place d'une action de mécénat. Néanmoins ils aident à la pérennisation des partenariats dans la durée.

Quelle démarche pour mener une opération de mécénat ?

Pour l'entreprise :

- Choisir un projet avec précision. Il doit correspondre aux valeurs de l'entreprise, et lui apporter à priori le maximum de retours positifs. Au préalable l'entreprise aura défini ses objectifs : amélioration de l'image de

l'entreprise, fidélisation de sa clientèle, amélioration des relations humaines au sein de l'entreprise...

- Sélectionner des projets après une recherche préalable. Analyse des dossiers, confrontation aux objectifs et à la stratégie de communication de l'entreprise. Préciser les contreparties, c'est à dire la manière dont l'entreprise sera valorisée. Politique de communication sur l'opération.
- Informer et faire adhérer son personnel.
- Évaluer les résultats. Cette évaluation portera sur l'évolution de l'image de l'entreprise, avec des critères quantitatifs et qualitatifs.
- Pérenniser sa relation de mécénat avec son partenaire, ou envisager une autre relation.

Pour l'association :

- L'association doit définir clairement le projet qu'elle souhaite voir soutenir. Ce projet peut être spécifique et concerner un investissement précis. Il peut être également de type fonctionnement, mais cela implique que le projet associatif est suffisamment clair et motivant pour convaincre un partenaire de le soutenir sur la durée. Dans tous les cas il faudra "vendre" le projet en mettant en avant son originalité, le public bénéficiaire de l'action de l'association, enfin le budget nécessaire.
- L'association devra rechercher et sélectionner un panel d'entreprises susceptibles de jouer le rôle de mécène. Certaines sont connues et figurent dans des annuaires. Il est à craindre qu'elles soient fortement sollicitées. Un gros travail d'identification d'entreprises "cibles" est à réaliser, à travers toutes les sources d'information disponibles.
- Un dossier de présentation devra être constitué. Il présentera l'association, son projet et mettra l'accent sur les contreparties offertes au futur mécène.



L'interlocuteur dans l'entreprise devra être identifié, ainsi que les process de décision en matière de politique de communication. Ce dossier devra être adressé suffisamment longtemps à l'avance (1an).

- Il est nécessaire de signer une convention de partenariat. Elle devra prévoir la durée, les modalités de versement de fonds ou de mise à disposition de matériel ou de services, le calendrier.

En conclusion,

le mécénat peut être une opportunité de consolider les ressources, et donc de pérenniser leur avenir, pour les associations qui sauront se montrer attractives. La qualité du projet associatif, ou du projet spécifique présenté, l'image de l'association, les valeurs véhiculées, et la transparence de ses règles de gouvernance soutiendront un dossier qui réunira le maximum de chances d'être retenu.

Dans une période économique difficile, les PME doivent considérer le mécénat comme un véritable investissement, avec des retours en terme d'image et de relationnel, mais aussi en favorisant en interne la cohésion des équipes autour d'un projet partagé.

par Jacques CROCHET

MÉDIA | Réservoir d'idées sur Eur@dioNantes

L'émission radio de l'Institut Kervégan tous les mois sur Eur@dioNantes : discussion avec un invité spécial pour éclairer les grands dossiers qui font débat à l'échelle européenne et au plus près des territoires.

| Dernière diffusion mercredi 26 oct. 2011 | 20h | 101.3 fm

A ré-écouter sur www.institut-kervegan.com



> **Invité : Dominique Raimbourg,**

Député de Loire-Atlantique, membre de la commission des lois de l'Assemblée nationale et vice-président du groupe parlementaire sur la condition carcérale.

> **Thématique :**

«L'adolescence, un enjeu politique»

Un essai de Dominique Raimbourg et Philippe Quéré publié par la Fondation Jean Jaurès .

FOCUS | Portraits d'adhérents

Sarah ELHAIRY (22 ans),



Née il y a 22 ans dans le Loire et Cher de parents marocains, je suis actuellement étudiante en urbanisme après avoir suivi un cursus de droit à l'Université de Nantes.

Fière de ma double nationalité, je la perçois comme une richesse en terme d'ouverture sur le monde et ses cultures. Il y a maintenant un an, je me suis lancée le défi de bâtir une entreprise spécialisée dans le domaine de l'expatriation vers le Maroc. En plus de tisser un lien entre deux pays auxquelles je suis attachée, j'ai trouvé dans ce challenge une façon innovante d'accompagner des hommes et des femmes vers une nouvelle vie.

Mon goût pour être au contact des autres n'est pas nouveau, c'est à travers un modèle familial, mon éducation et des rencontres humaines, que j'ai choisi de placer l'Homme au coeur de mon engagement citoyen, politique et associatif.

Je vois l'Institut Kervégan, comme un véritable carrefour de débat, d'écoute et d'échange entre des hommes et des femmes désireux de faire évoluer la société, vers plus d'humanisme, de pragmatisme et de fraternité.

Yves MÉLANTOIS (46 ans),



Diplômé de l'EDHEC en 1986, je suis aujourd'hui responsable des relations avec les Collectivités Locales pour COVED, filiale environnement de la SAUR, pour la Région Bretagne Pays de Loire.

Au contact des opérateurs locaux de la Région Ouest, j'ai le sentiment de vivre pleinement les enjeux locaux, dans leur profondeur, et à travers leur interdépendance et leur cohérence. Et c'est une grande satisfaction.

En effet, « Vivre à Nantes » est pour moi et pour ma famille un réel projet de vie, pour la réussite duquel j'ai mobilisé toute notre énergie.

C'est pour « respirer » ainsi la Région, la vivre au quotidien, que je suis heureux d'intégrer l'Institut Kervegan, lieu d'échange et d'ouverture. Je compte y trouver un souffle supplémentaire et participer à la réflexion collective.

A noter

Conférence-débat

Faut-il prendre la démondialisation au sérieux ?

| Lundi 14 nov. 2011 | 18h30

| Lieu : Insula Café | 15 €

> Invité:

Zaki Laïdi,

Directeur de recherche à Sciences Po Paris et fondateur de l'agence TELOS

>> s'inscrire :

contact@institut-kervegan.com

Participation IK

Convention nationale des avocats

| **Table ronde :** « Confiance et sécurité : nouveaux besoins de droits - Le point de vue de l'entreprise »

www.institut-kervegan.com

VOS REACTIONS >> PLUS D'INFOS >>

CONTACT@INSTITUT-KERVEGAN.COM

09 64 47 45 45 >> 42 BIS RUE FOURE - NANTES

WWW.INSTITUT-KERVEGAN.COM

